



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

UnisCité



LANCEZ-VOUS DANS LE SERVICE CIVIQUE !

L'intermédiation, une solution pour un accompagnement pas à pas

Avec l'objectif de 350 000 jeunes engagés pour l'intérêt général en 2018 en France, plusieurs centaines de milliers de nouvelles missions de service civique sont à inventer : vous avez une idée, vous souhaitez accueillir des jeunes volontaires mais vous ne savez pas par où commencer ? Unis-Cité Relais peut vous aider !

Avec l'intermédiation, vous pouvez bénéficier de l'agrément de service civique d'Unis-Cité pour accueillir des volontaires en toute simplicité.

RÉPARTITION DES RÔLES :

LA STRUCTURE D'ACCUEIL

UNIS-CITE RELAIS

1

- Définir les missions des futurs volontaires (6, 7 ou 8 mois)
 - Recruter les volontaires
- Identifier un tuteur au sein de sa structure et l'inscrire à une journée de formation*

- Valider la/les mission(s)

- Diffuser l'offre de mission sur le site de l'Agence du Service Civique
 - En option: recruter les volontaires
- Enregistrer administrativement les volontaires
 - Aider à l'identification des tuteurs

2

Réunion de démarrage

3

- Accueillir les volontaires, les préparer, et les accompagner tout au long de leur mission
 - Verser l'indemnité complémentaire (106,31€/mois) aux volontaires et prendre en charge les frais de transport de la journée de formation
- Accompagner le volontaire dans son projet d'avenir de façon individuelle (une fois par mois par le tuteur)

- Former les volontaires, en collectif (1 journée par mois) dans le cadre de la Formation Civique et Citoyenne et de l'Accompagnement au Projet d'Avenir prévus par la loi
- Soutenir les tuteurs durant la mission (hotline)

4

Réunion bilan tripartite



QUELLES CONDITIONS À L'INTERMÉDIATION UNIS-CITÉ RELAIS?

CONDITIONS FINANCIÈRES :

- 100€/mois/volontaire*
- gratuit pour les structures associatives*

*hors versement de l'indemnité de subsistance (106,31€/mois en numéraire ou en nature) et hors frais de transport des volontaires pour leur formation

Option : 250€ par volontaire si vous souhaitez confier le recrutement à Unis-Cité

LA CHARTE UNIS-CITÉ RELAIS : la garantie d'un service civique de qualité!

- 1 tuteur au sein de la structure, formé en amont et engagé dans le projet
- Des missions accessibles et de terrain, ouvertes à tous, notamment des jeunes motivés sans qualification, les mineurs, et les jeunes en situation de handicap
- 2 volontaires minimum par mission
- 1 journée de Formation Civique et Citoyenne et d'Accompagnement au Projet d'Avenir par mois pour chaque volontaire (organisée par Unis-Cité)

ET MAINTENANT?

RENCONTRONS-NOUS À L'OCCASION D'UNE DE NOS SÉANCES D'INFORMATION!

Unis-Cité Relais organise régulièrement des séances d'information à destination des structures intéressées par l'intermédiation. Pour en savoir plus, contactez-nous !

RAPPEL : QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE?

Créé en 2010, ce dispositif d'Etat a déjà accueilli 120.000 jeunes de 16 à 25 ans. Il permet de mobiliser des jeunes de 6 à 12 mois sur des missions d'intérêt général au service de la collectivité. Les jeunes bénéficient d'un statut protecteur et d'une indemnité de 573 € par mois. Site de l'Agence du Service Civique : <http://www.service-civique.gouv.fr/>

Notes:.....

.....

.....

.....

.....

.....